



# LAMENTABLE

Le dimanche 24 juillet le QMA connaissait un black-out total des moyens de communication pendant plus de 2 heures. Suite à cet incident **nous avons demandé que des mesures soient immédiatement adoptées car on ne peut pas laisser des personnels travailler en totale insécurité.**

Pour la gestion de la détention, lors de ce type d'incident, nous n'avons été que partiellement entendu (simple rappel de procédures de sécurité sans adaptation de la gestion de la détention) mais la grande nouvelle était qu'avec Themis FM on allait voir ce qu'on allait voir.

**Après avoir abandonné l'idée de former les Gradés à la réinitialisation et la remise en marche des moyens de communication Themis FM allait former ses personnels !!!!**

**Et ben c'est loupé !!!!**

Ce dimanche 7 août à partir de 8h40 un icom n'a pas cessé de déclencher des alarmes intempestives.

Arrivé sur place le technicien Themis FM constatera qu'il y avait un problème.

Ne parvenant pas à contacter ses collègues, en repos, qui maîtrisent les opérations à effectuer dans ce type de cas et son supérieur n'étant d'aucun secours l'alarme aura été active jusqu'à près de 17h.

Si un personnel avait été en danger il n'est pas certain qu'après 8 heures de déclenchements d'alarme intempestif la réactivité des personnels aurait été optimisée.

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **condamne la gestion des responsables Themis qui en plus de mettre en difficulté un de leurs salariés (faute de formation) mettent surtout nos collègues et l'établissement en danger.**

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **exige que la Présidente du CHSCT prenne les mesures appropriées pour faire cesser la mise en danger volontaire des personnels.**

SLP **FO Justice** CP Nantes

Le : 08/08/2022

